

POUR GRANDIR ET S'ÉPANOUIR SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLO

Crèches (0|3 ans)

Dès 10 semaines jusqu'à 3-4 ans, nos espaces sont riches en découvertes pour les tout petits. De nombreuses activités suscitent leur intérêt et favorisent leur éveil. Accompagnés chaque jour par la bienveillance de nos équipes expérimentées, vos enfants découvrent, expérimentent et grandissent dans un environnement sécurisé conçu pour eux.

14 structures au service des parents et des enfants de 0 à 3 ans

La direction petite enfance de Saint-Lô Agglo vous informe sur l'accueil collectif ou individuel existant sur le territoire.

6 crèches

8 relais petite enfance

Vous trouverez également à votre disposition :

- 1 crèche privée à Condé-sur-Vire
- 1 crèche hospitalière à Saint-Lô
- 7 micro-crèches sur le territoire regroupées par 2 ou 3 sur un même site :
 - 3 à Saint-Lô
 - 2 à Torigny-les-Villes
 - 2 à Agneaux

URL de la page : https://www.saint-lo-agglo.fr/fr/creches-03-ans

Les crèches de l'Agglo

Tous nos professionnels ont suivi une formation spécifique et obtenu leur diplôme avant de pouvoir exercer dans nos structures. Leur formation est poursuivie chaque année par un organisme agréé afin de vous offrir ainsi qu'à votre enfant le meilleur des accompagnements.

En fonction de vos besoins, il y aura forcément une solution pour vous!

Dans chacune de nos structures, nous vous proposons différents modes d'accueil, du plus régulier au plus ponctuel.

accueil régulier est votre mode de garde du quotidien!

Vous avez fait votre choix parmi nos crèches, il ne vous reste plus qu'à inscrire votre enfant. Une commission étudiera votre demande pour valider l'admission de votre enfant en fonction des places disponibles.

S'il n'y a pas de place disponible, vous serez positionné sur une liste d'attente et contacté dès qu'une place se libère.

Si une place est disponible, la directrice de la structure vous accueillera et établira un planning d'accueil selon les besoins mentionnés dans votre dossier d'inscription.

Pour maximiser vos chances d'obtenir une place rapidement n'hésitez pas à déposer votre inscription pendant la grossesse.

accueil occasionnel est votre mode de garde d'appoint ou ponctuel.

Dans ce cas prenez contact directement avec la directrice de la structure pour l'inscription.

accueil d'urgence est destiné aux parents qui subissent une situation dite d' « urgence » qui n'a pu être anticipée.

Il vous permettra de faire garder votre enfant de façon exceptionnelle, sur une durée limitée, le temps que vous trouviez une solution.



Bon à savoir

Comment inscrire votre enfant dans les crèches de l'Agglo ?

pour un accueil régulier : complétez et retournez le dossier de pré-inscription par courriel au Guichet familles avec toutes les pièces à fournir. Votre dossier sera examiné par la commission d'admission, les résultats vous seront transmis par courrier.

pour un accueil occasionnel : prenez contact avec le directeur de la structure de votre choix

Les autres crèches et micro-crèches du territoire

URL de la page : https://www.saint-lo-agglo.fr/fr/creches-03-ans

CONTACT



SAINT-LÔ AGGLO À VOS CÔTÉS **Direction petite enfance**

70 rue du Neufbourg 50000 Saint-Lô

Lundi au jeudi : 8h30-12h /

13h30-17h30

Vendredi: 8h30-12h / 13h-17h

02 14 16 30 00

<u>Itinéraire</u> <u>Courriel</u>



CONTACTEZ-NOUS

SAINT-LÔ AGGLO

70 rue du Neufbourg 50000 Saint-Lô Lundi au jeudi 8h30-12h/13h30-17h30 Vendredi 8h30-12h/13h-17h 02 14 29 00 00